

## Synthèse des échanges – 2<sup>ème</sup> webinaire des Conseils de développement 24/04/20– 10h00-11h15 | par visio-conférence

### Introduction (cf. présentation)

#### Représentativité

- Les conseils de développement ne prétendent pas être représentatifs, ils vont chercher une diversité d'opinion au travers de différentes méthodes de fonctionnement.
- Plusieurs participants observent que mes les membres désignés sont souvent les moins actifs, notamment lorsqu'ils sont présents en tant que dirigeant ou président d'une association, organisation, réseau d'entreprise,...
- Les membres ont un rôle d'interface et de passeur d'information à jouer entre les travaux du CD et leur organisation, leur commune, syndicat, entreprise chambres consulaires, université...

#### Un fonctionnement et une composition souples

- Se doter de règles de fonctionnement souples, pour s'adapter à la vie du conseil de développement et limiter une forme d'institutionnalisation, de formalisme.
  - Prévoir une composition évolutive pour notamment remplacer les membres démissionnaires
  - Ouvrir la possibilité de coopter des membres
  - Opter pour un fonctionnement à plusieurs niveaux (ou cercles) :
    - o Un noyau de membres plus investis et engagés (qui correspond au cadre légal sur lequel s'appliquent les principes de parité et d'équilibre de classe d'âge)
    - o Un second cercle pour mobiliser plus largement en fonction des thématiques de travail
- Exemple : le Conseil de développement du Grésivaudan envisage un renouvellement en optant pour un fonctionnement « cœur » - « pétales » (groupes thématiques).*
- Plusieurs participants déconseillent d'inscrire la composition de manière nominative dans la délibération de création/renouvellement du conseil de développement (moins de souplesse, requière une nouvelle délibération pour remplacer les membres)
  - Accepter des formes d'engagement plus courtes pour s'adapter à la vie des membres du conseil de développement.

#### Parité H/F

- Demander à chaque organisme de désigner un binôme paritaire (un homme et une femme)
- Mettre en avant la participation réelle des membres pour montrer que les femmes sont très investies dans le conseil de développement, même si la parité n'est pas effective.
- Construire la parité pour le collège « citoyens volontaires »

- Conseil de développement de Redon Agglomération et Conseil de développement du Pays des Vallons de Vilaine (Bretagne), parité 50/50 grâce aux collègues "citoyens" où les femmes sont nombreuses à se mobiliser. Nous n'avons pas de difficulté particulière à mobiliser des femmes sur ces territoires peu denses. Par contre...plus difficile de mobiliser les - de 35 ans!
- Revoir les modalités d'organisation des réunions pour donner la possibilité aux femmes d'intervenir et d'être présentes

### **Mobilisation des membres, des citoyen·nes et acteurs du territoire**

- Au démarrage d'une saisine ou autosaisine, réaliser une enquête auprès des membres pour identifier qui souhaite/peut réellement s'impliquer pour évaluer la capacité de travail du conseil de développement.
- Au démarrage d'un groupe de travail, lancer un appel à candidature pour solliciter des personnes extérieures au conseil de développement. Ces personnes peuvent décider de rester ensuite au sein du conseil, ce qui apporte une forme de renouvellement.
- Proposer des formats, des actions plus ponctuelles pour permettre d'élargir la participation
- Activer les réseaux des membres du conseil de développement pour élargir la participation, aller à la rencontre des habitant·es et acteurs du territoire
- Renouveler partiellement et non en totalité le conseil de développement pour apporter de l'oxygène, tout en assurant une continuité des travaux.
- Créer un cercle des « amis du conseil de développement » pour permettre à certains membres qui n'ont plus le temps de participer activement de recevoir des informations et rester en lien.
- Donner de la visibilité et informer largement sur ce que fait le conseil de développement : construire un réseau pour diffuser l'information, avoir un stand pour être visible lors de grandes manifestations organisées sur le territoire, forums des associations,...
- Travailler avec les collectifs citoyens et autres instances de participation citoyenne à l'échelle du territoire, des communes,...
- Dissocier le calendrier du mandat des membres du conseil de développement de celui du conseil communautaire pour permettre une plus grande indépendance et éviter les "périodes blanches"

### **Mobiliser les jeunes**

Les « jeunes » sont une catégorie hétérogène (étudiant·es, salarié·es, décrocheurs,...) différentes actions peuvent être envisagées en fonction des personnes ciblées.

#### Quelques idées évoquées :

- Lancer des appels à projet auprès d'organisations/ associations de jeunes pour les inciter à prendre part aux travaux du conseil de développement
  - Conclure des partenariats avec des lycées, universités, établissements scolaires, associations,...
- Exemples : le Conseil de développement du Grand Nancy a conclu un partenariat avec des écoles et universités pour mener un travail prospectif. Les jeunes participent aux travaux sans siéger au sein du conseil de développement. Le conseil de développement de Metz Métropole a initié un débat avec des jeunes et va poursuivre sur cette modalité via des actions avec les associations.*